

**CHAIRE LOUIS-EDMOND HAMELIN  
DE RECHERCHE NORDIQUE EN SCIENCES SOCIALES**  
<http://www.chairelouisedmondhamelin.fss.ulaval.ca>

**Bourse d'excellence Louis-Edmond Hamelin**  
Maîtrise et doctorat

*CONCOURS 2017-2018*

La Chaire Louis-Edmond Hamelin de recherche nordique en sciences sociales de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval annonce la tenue de son concours de bourse d'excellence à la maîtrise ou au doctorat.

**L'OBJECTIF DE LA BOURSE**

La bourse a pour objectif de soutenir la formation des meilleurs étudiants ou étudiantes aux études supérieures.

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

Pour être admissibles à la bourse d'excellence à la maîtrise ou au doctorat, les étudiants et les étudiantes doivent :

- Être inscrits à temps complet à un des programmes de maîtrise ou de doctorat à l'Université Laval;
- Travailler sur un sujet relié à la problématique des mutations et du changement social dans le contexte nordique;
- Être inscrits en deuxième année pour les candidats(es) à la maîtrise et en première ou deuxième année pour les candidats(es) au doctorat au moment du dépôt de la demande;
- Présenter un dossier complet;
- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou détenir un visa d'études dans le cas des étudiants (es) étrangers (ères).

*Les candidats(es) qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.*

**VALEUR DE LA BOURSE**

La bourse est d'une valeur de 7 000 \$, et est non renouvelable.

## CUMUL

La bourse **peut être cumulée** avec une bourse en provenance d'un des grands organismes subventionnaires canadiens (ACDI, CRSH, CRSNG, FRQ-SC, PNRDS, CRDI, etc.), de la Fondation de l'Université Laval ou avec toute autre bourse de maîtrise ou de doctorat d'un organisme ou d'un gouvernement étranger, le tout assujéti aux règles de l'organisme. De plus, la bourse peut être cumulée avec le Fonds de soutien aux études supérieures des programmes visés.

La bourse **ne peut pas être cumulée** avec la bourse de fin de rédaction ni avec la subvention à la mobilité, offertes par la Chaire Louis-Edmond Hamelin. Un(e) étudiant(e) qui désirerait soumettre sa candidature à l'une ou l'autre de ces deux bourses doit attendre le concours tenu l'année suivante.

## MODALITÉS DE VERSEMENT

La bourse est attribuée pour un an (12 mois) et est payée en un versement unique lors de la remise officielle des bourses par la Faculté des sciences sociales.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection utilisés par le comité d'évaluation sont les suivants:

- Excellence du dossier académique (30%)
- Excellence du projet de recherche (25%)
- Pertinence du projet en regard de la problématique des mutations et du changement social dans le contexte nordique (20%)
- Qualité des recommandations (15%)
- Qualité de la lettre de présentation (10%)

## CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit *obligatoirement* comporter les éléments suivants:

- les relevés de notes **officiels** ou **certifiés** par la direction du programme du 1<sup>er</sup> cycle et, le cas échéant, du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle;
- un résumé du projet de recherche d'au plus deux pages exposant la problématique de recherche, le cadre théorique, la méthodologie, le plan d'analyse, un calendrier d'avancement des travaux et les retombées possibles du projet;
- une lettre de présentation d'au plus deux pages expliquant les motivations de la candidature, le lien entre le sujet d'études et les objectifs de la Chaire et le travail qui sera fait au cours de la prochaine année. Cette lettre doit aussi préciser qu'il s'agit d'une demande de bourse d'excellence;
- un curriculum vitae complet, en français ou en anglais;
- une attestation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval ou du directeur ou de la directrice de recherche indiquant que toutes les dispositions éthiques requises ont été ou seront prises;
- deux formulaires de recommandation dont un doit obligatoirement être complété par le directeur ou la directrice d'études du candidat. Ces formulaires sont disponibles sur le site internet de la Chaire Louis-Edmond Hamelin. Ils doivent être envoyés par les signataires au secrétariat de la Faculté des sciences sociales.

**DATE DE DÉPÔT DES DEMANDES**

Le dossier complet doit être déposé en **cinq exemplaires**, au plus tard le *24 novembre 2017* à l'adresse ci-dessous. L'un de ces exemplaires doit comporter les signatures originales ainsi que les relevés de notes officiels. Les autres exemplaires peuvent être constitués de photocopies des documents demandés.

**Vice-décanat à la recherche, Faculté des sciences sociales  
Local 3456, Pavillon Charles-De Koninck  
1030, avenue des sciences, Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6**

**ANNONCE DES RÉSULTATS**

Les candidats(es) recevront une réponse à leur demande au plus tard le *12 janvier 2018*. Dans l'éventualité où les dossiers ne répondraient pas de manière satisfaisante aux critères d'évaluation définis plus haut, le comité peut décider de ne pas octroyer la bourse.